

COMMISSION DES ARBITRES

Réunion du mardi 01 juin 2021

Président : SABATINO Joseph
Messagerie de la CDA : arbitres@isere.fff.fr

CARNET NOIR :

La CDA adresse ses sincères condoléances à Madame ROSSINI Jade suite au décès de sa maman.

NOTE AUX ARBITRES :

➤ Tous les arbitres doivent faire obligatoirement une **échographie cardiaque** pour la saison 2021-2022 afin de valider leur licence.

Le président a pris contact par téléphone avec les 90 arbitres ayant le document médical manquant, merci de faire le nécessaire.

➤ STAGE DE DEBUT DE SAISON DES ARBITRES :

Le stage de début de saison des arbitres se tiendra le 11 septembre 2021 à Voiron (lieu à confirmer).

➤ STAGE DE RATTRAPAGE DES ARBITRES :

Le stage des tests physiques de rattrapage est prévu le 11 novembre 2021 lieu à définir.

FORMATIONS :

FORMATIONS INITIALES ARBITRAGES (FIA) 2021-2022 :

- 1^{ère} formation : 16-23-30 octobre 2021-formation administrative 6 novembre 2021.
- 2^{ème} formation : 08-15-22 janvier 2022- formation administrative 29 janvier 2022.

ARBITRES AUXILLIAIRES :

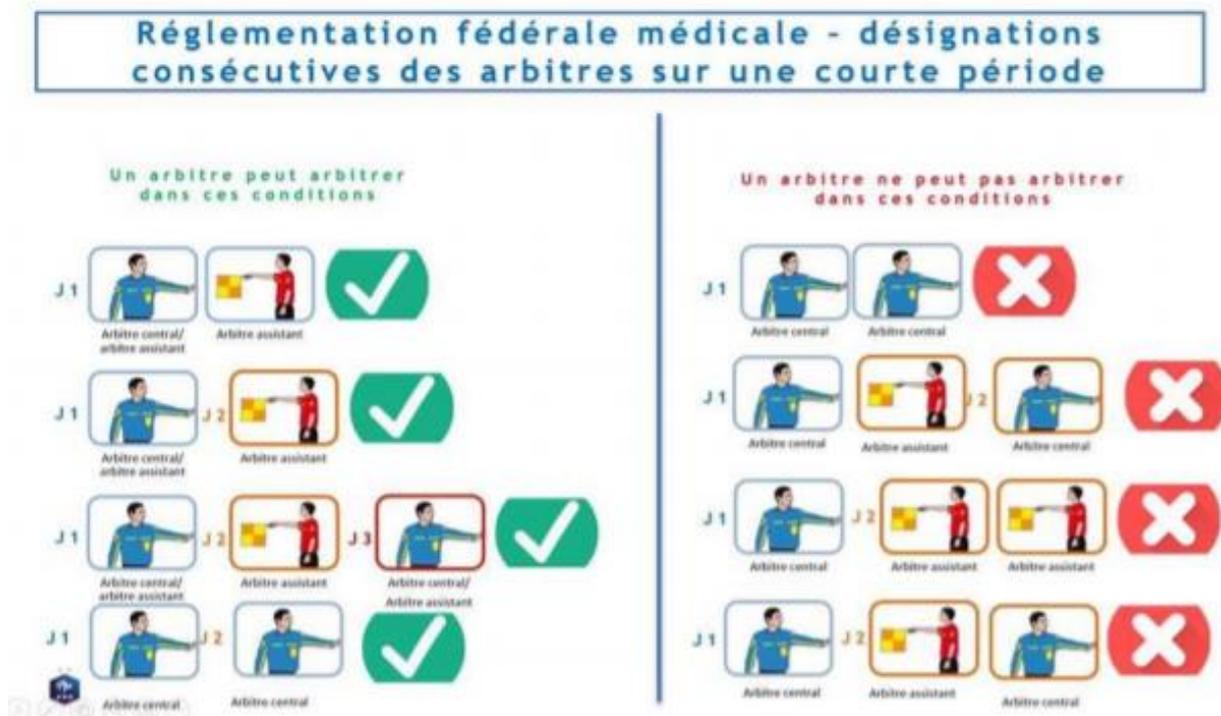
- 1^{ère} formation au District de l'Isère de football le 18 septembre 2021.
- 2^{ème} formation à Estrablin le 25 septembre 2021 à confirmer.

Les modalités des formations, ainsi que les horaires seront établies par la suite peu avant les dates de formations.

Les Inscriptions sont à envoyer au district en indiquant le site choisi pour la formation.

DESIGNATIONS :

- Les désignateurs de la CDA vont appliquer le règlement fédéral en vigueur qui est de 2 désignations par week-end



Mise à jour de la fiche de renseignements arbitres 2021-2022 avec choix des disponibilités à remplir impérativement en début de saison.

REPRISE DES MATCHS JEUNES :

Désignations des arbitres pour la reprise des championnats amicaux U 15- U 17 à partir de 29 mai 2021 , les arbitres sont tenus de consulter leurs désignations et de contacter le club recevant pour s'assurer du lieu et l'horaire du match .

L'indemnité totale pour le match est un forfait de 30€ à partager entre les 2 clubs présents à régler le jour du match sur place avec justificatif fourni par l'arbitre.

Il n'y aura qu'une feuille de match papier mise à disposition avec tous les éléments comme habituellement , faire le contrôle des licences des joueurs avant la rencontre .

PARRAINAGE – TUTORATS :

Les arbitres intéressés par le tutorat des jeunes arbitres (5 passages obligatoires) sont priés de se manifester par mail à l'attention de la CDA. La CDA demande aux arbitres D1 et D2 qui doivent faire 2 contrôles jeunes, de tutorer donc 5 accompagnements avec les arbitres débutants pour améliorer leur intégration, merci de prendre contact pour les intéressés avec les responsables tutorats pour les modalités : arbitre@isere.fff.fr

La CDA organisera une réunion en début de saison afin de faire le point avec les arbitres tuteurs et sollicitera la participation d'arbitres de Ligue.

ADMINISTRATIFS :

La CDA met en place des fichiers informatiques pour faciliter la construction du dossier d'arbitre comprenant les éléments constitutifs de ce dernier afin de supprimer au maximum les documents papiers.

QUESTIONNAIRES :

Le questionnaire de début de saison sera à faire en ligne, un questionnaire de 30 questions sera mis en ligne à partir du début juillet sur le site du District, les arbitres auront jusqu'au 30 août pour le faire.

Le questionnaire sur table sera à effectuer le jour du stage le 11 septembre 2021.

INFORMATION DATE :

Prochaine réunion de CDA le **26 juin 2021 à 9h00** au district de l'Isère.

**ATTENTION
L'ARBITRE, SI TU Y TOUCHES
T'ES SUR LA TOUCHE
LA FRAPPE C'EST DANS LE BALLON**

La loi du 23 octobre 2006 stipule que les arbitres sont considérés comme chargés d'une mission de service public, et les atteintes dont ils peuvent être victimes dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leur mission seront désormais réprimées par des peines aggravées, lourdes amendes et peines de prison ferme prévues par le code pénal.